

Sept Communes misent sur Tramelan

Jeunesse Dès 2026, sept localités de la Couronne prévôtoise confient l'animation jeunesse à l'association Action jeunesse régionale, tandis que Belprahon et La Scheulte choisissent de ne pas adhérer.

Dès le 1er janvier 2026, sept Communes quitteront le Service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) de Moutier pour rejoindre l'association Action jeunesse régionale (AJR), basée à Tramelan: Corcelles, Crémines, Elay, Eschert, Grandval, Perrefitte et Roches. La décision a été entérinée lors de l'assemblée générale de l'AJR, tenue le 18 juin dernier, au cours de laquelle les demandes d'adhésion ont été acceptées à l'unanimité par les membres de l'association.

Cette transition s'inscrit dans le cadre des dispositions légales cantonales et fait suite aux orientations données en janvier 2025 par le Canton de Berne aux Communes membres du Conseil intercommunal du Grand Val.

Recrutement en prévision du transfert

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton a accompagné les autorités communales dans cette réorganisation, qui vise à adap-

ter l'offre en matière d'animation jeunesse aux spécificités locales et à renforcer la cohérence régionale. Quant à Belprahon et La Scheulte, elles renoncent pour l'heure à rejoindre l'AJR et restent libres de développer ou non leurs propres prestations en matière d'animation jeunesse.

L'AJR a par ailleurs annoncé dans un communiqué séparé l'approbation de son budget 2026 et de ses comptes 2024. Pour accompagner son élargissement, l'institution renforce son équipe professionnelle en recrutant un nouveau collaborateur et investit dans un deuxième minibus neuf places pour faciliter la mobilité sur son territoire. *c-fga*